



Promesse d'embauche non respectée.

Par **ncls**, le **10/07/2012** à **20:37**

Bonjour tout le monde,
je suis dans le domaine du spectacle et viens de finir ma formation pro dans le spectacle vivant. Formation assez chere qui m'a été financer par la région suite à la promesse d'embauche d'un employeur pour lequel je "travillais" quelques fois sans contrats. Récoltant ce que je mérite, il me doit maintenant plus de 1000 euros, ne repond plus à mes appels et semble avoir oublier qu'il m'a signéé une promesse d'embauche qui etait censée débuté le 1er juillet. Je me retrouve donc sans nouvelle et des appels imminents de la region me demandant de prouver cette embauche grace à une fiche de paye. L'accord alamiable avec mon patron me semble impossible vu qu'il pratique la politique de l'autruche... J'ai réellement besoin de conseils, d'avocats ou de personnes ayant été dans mon cas, même si, je l'admet, est plutot ambiguë.
Merci d'avance. Cordialement.

Par **P.M.**, le **10/07/2012** à **20:40**

Bonjour,
Il faudrait savoir si le document revêt toute les conditions de validité d'une promesse d'embauche...